

LIGUE PAYS
DE LA LOIRE
FFHANDBALL



Catalogue des Formations de l'ITFE des
Pays de la Loire, selon la Nouvelle
Architecture Fédérale

Guide des Formations

Saison 2019/2020

Version du 27/09/2019

Institut Territorial de la Formation et de
l'Emploi des Pays de la Loire

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE PAYS
DE LA LOIRE



EDITO

Vers une offre de formation individualisée !

Le nouveau dispositif de formation mis en place par la Fédération, habilité par l'État, est désormais prêt à être proposé à tous les Territoires.

Comme vous avez pu le constater lors des réunions de présentation dans chaque Comité, de nombreux changements voient le jour, à compter de cette saison :

- ✚ une filière de formation unique, regroupant la voie professionnelle et celle des bénévoles
- ✚ une entrée en formation par module, plus ciblée, répondant à un besoin précis
- ✚ un temps de formation dédié, séparé du temps d'évaluation

Quelle que soit la fonction que vous occupez au sein de votre Club, l'ITFE des Pays de la Loire vous accompagne en vous proposant une formation adaptée à vos besoins.

Ainsi, plusieurs parcours s'offrent à vous, vous permettant d'acquérir ou de consolider vos compétences dans les domaines tels que :

- ✚ l'animation de la vie du Club, avec notamment la mise en place des nouvelles pratiques
- ✚ l'entraînement, plus axé sur l'encadrement des équipes en compétitions
- ✚ le fonctionnement du Club, principalement axé sur le projet associatif
- ✚ l'arbitrage

Vous pouvez nous consulter, nous vous accompagnerons dans vos démarches, quel que soit votre projet.

Toute l'équipe ITFE est à votre service !

L'équipe ITFE des Pays de la Loire

LEXIQUE

AFDAS	Organisme de financement des formations (OPCO de la branche Sport).
CERTIFICAT	Qualification reconnue au RNCP permettant de valider les compétences identifiées dans le ou les modules qui le compose.
CPF	Compte Personnel de Formation (a remplacé le DIF : droit individuel à la Formation) fond utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante de son choix.
IFFE	Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi.
ITFE	Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi (de la Ligue des Pays de la Loire)
MODULE	Temps de formation, qui par combinaison avec d'autres, permet de constituer un certificat.
OPCO	Opérateurs de Compétences (anciennement OPCA) ont pour missions de financer l'apprentissage et les formations professionnelles, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.
QUALIFICATION	Relève des formations de l'arbitrage, délivrant une qualification et non une certification ; les Formations d'arbitrage n'entrant pas dans le dispositif du Titre à Finalité Professionnelle.
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles (répertoire des formations et titres reconnus par l'Etat).
TFP	Titre à Finalité Professionnelle délivrés au nom de l'État et inscrit au RNCP permettant d'obtenir une qualification, un diplôme reconnu par l'État.
TITRE 2	TFP de niveau 2 (équivalent DESJEPS)
TITRE 3	TFP de niveau 3 (équivalent DEJEPS / Bac + 2).
TITRE 4	TFP de niveau 4 (équivalent BPJEPS / Bac).

SOMMAIRE

Le schéma territorial des formations

-  *parcours modulaire*
-  *parcours continu*

Nos offres de formations identifiées par fonction

-  *j'entraîne une équipe en compétition*
-  *je participe à la structuration de mon Club*
-  *j'anime la vie du Club*
-  *j'arbitre*

Les annexes

-  *les tarifs*
-  *l'attestation de prise en charge financière*
-  *les Conditions Générales de Vente*
-  *nos coordonnées*
-  *les équivalences*

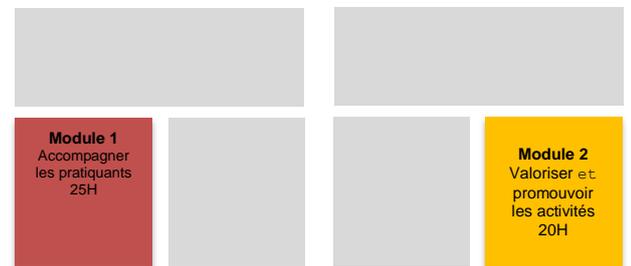
SCHEMA TERRITORIAL DES FORMATIONS

Je veux ... :

... Encadrer une pratique, assurer une fonction au sein de mon Club

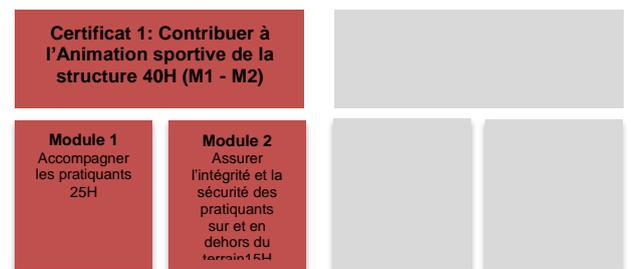
Je peux

Suivre un ou plusieurs **MODULES** sur une ou plusieurs périodes



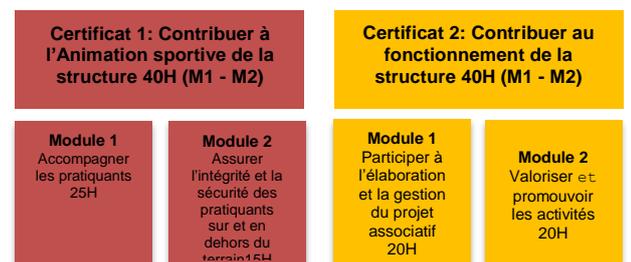
... Faire reconnaître une ou plusieurs compétences

Passer une ou plusieurs épreuves pour obtenir un **CERTIFICAT**



... Devenir professionnel du Handball pour exercer le métier d'Educateur contre rémunération

Cumuler les **CERTIFICATS** pour obtenir le **TITRE IV à finalité Professionnelle (TFP)**



La Ligue des Pays de la Loire recevra prochainement l'habilitation de l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi de la FFHandball pour porter le nouveau dispositif fédéral de formation.

Dans un premier temps, l'ITFE des Pays de la Loire porte le **Titre à Finalité Professionnelle de niveau IV « Éducateur de Handball »**.

Cette nouvelle offre de formation se veut plus souple et personnalisée, afin de satisfaire un plus grand nombre de personnes souhaitant se former.

Notre offre de formation s'articule autour de modules et de certificats, constituant le Niveau IV « Educateur de Handball ».

Ce TFP est entièrement porté par la Fédération et reconnu par l'Etat (enregistré au RNCP).

Plusieurs parcours possibles pour y accéder :

Le Parcours Modulaire

Vous souhaitez vous former à votre rythme et en fonction de vos besoins ?

➔ Ce parcours vous permettra de capitaliser des modules et/ou des certificats, à votre gré, et ce, sur plusieurs saisons sportives.

Le Parcours Continu

Vous souhaitez obtenir le TFP « Éducateur de Handball » dans le cadre de votre projet professionnel, dans l'une ou les deux mentions pour exercer contre rémunération ?

➔ Vous devrez alors suivre l'intégralité des modules et certificats. L'obtention des blocs de compétences est limitée dans le temps (de 12 à 24 mois maximum).

Le Parcours par Validation des Acquis de l'Expérience – A partir de la saison 2020/2021

Vous êtes en capacité de justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans l'encadrement handball ?

➔ Vous pourrez alors valider tout ou partie du Titre IV.

Le suivi complet d'un module permet la délivrance systématique d'une attestation de formation. Ce document est important et à conserver par l'apprenant, car il devra être présenté pour tout candidat souhaitant passer un certificat.

Le Parcours Modulaire

Il a été conçu à partir des 4 fonctions au sein d'un Club :

Entraîner

Encadrer la pratique sportive en compétition territoriale, des équipes de jeunes, d'adultes, et des accompagnateurs.

Structurer

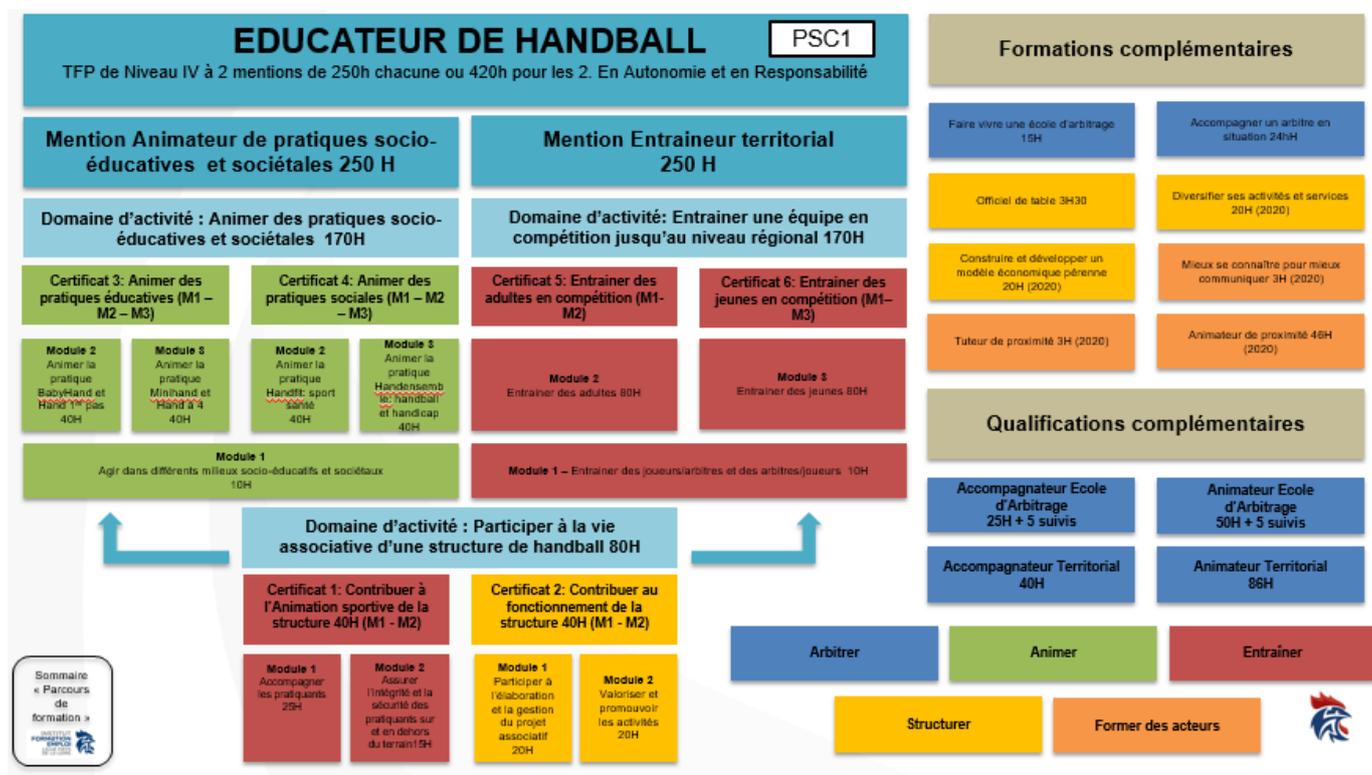
Elaborer et gérer le Projet Associatif, organiser des événements et développer la communication, pour promouvoir les activités du Club.

Animer

Accueillir les pratiquants dans son Club - Animer les offres de pratiques proposées dans son Club (hand à 4, Baby Hand, Hand Fit, ...).

Arbitrer

Arbitrer dans différents niveaux de compétitions et encadrer les acteurs de l'arbitrage.



Le Parcours Continu

Ce parcours concerne les personnes souhaitant travailler dans le monde du Handball. Un diplôme reconnu par l'État est alors obligatoire.

Le Titre IV « Educateur de Handball » remplace désormais le BPJEPS Activités Sports Collectifs mention Handball.

De la même façon, le Titre III « Entraîneur de Handball » remplace le DEJEPS. Ce TFP n'est pas proposé cette saison en Pays de la Loire. Nous vous invitons par conséquent à contacter les autres Territoires assurant le Titre III, à savoir :

- Ligue Ile de France
- Ligue Auvergne Rhône Alpes
- Ligue Provence Alpes Côte d'Azur
- Ligue Nouvelle Aquitaine
- Ligue Bretagne
- Ligue Bourgogne Franche Comté

NOS OFFRES DE FORMATIONS

ENTRAINER

- Accompagner les pratiquants
- Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants
- Entraîner des Joueurs/Arbitres
- Entraîner des Adultes
- Entraîner des Jeunes
- Recycler son ancien diplôme fédéral (Animateur de Handball ou Entraîneur Région)
- Certificat 1 - Contribuer à l'animation sportive de la structure
- Certificat 5 - Entraîner des Adultes en compétition
- Certificat 6 - Entraîner des Jeunes en compétition

STRUCTURER

- Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif
- Valoriser et promouvoir les activités
- Officiel de table de marque
- Certificat 2 – Contribuer au fonctionnement de la structure

ANIMER

- Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux
- Animer la pratique Baby Hand et Hand 1^{er} pas
- Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4
- Animer la pratique Handfit Sport Santé
- Animer la pratique Handensemble Hand et Handicap
- Certificat 3 – Animer des pratiques éducatives
- Certificat 4 – Animer des pratiques sociales

ARBITRER

- Faire vivre une école d'arbitrage
- Accompagner un arbitre en situation
- Qualification – Accompagnateur Ecole d'Arbitrage
- Qualification – Animateur Ecole d'Arbitrage

ENTRAINER

Accompagner les pratiquants

Assurer l'intégrité et
la sécurité des pratiquants

Entraîner des Joueurs/Arbitres

Entraîner des Adultes

Entraîner des Jeunes

Certificat 1
*Contribuer à l'animation sportive
de la structure*

Certificat 5
Entraîner des Adultes en compétition

Certificat 6
Entraîner des Jeunes en compétition

Recycler son ancien diplôme
(Animateur de Handball ou Entraîneur Région)

62-CF1M1 - ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant s'investir dans une première expérience d'encadrement.
Accompagner régulièrement une équipe à l'entraînement et/ou en managérat.

COMPETENCES VISEES

Prendre en charge d'un groupe avant, pendant et après une activité.
Accueillir et entretenir une vie de groupe.
Gérer et accomplir les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition.
Animer des séances.
Favoriser l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune.

CONTENUS DE FORMATION

Anim'hand : de la séquence à l'animation.
Diaporama sur les connaissances liées à la logique du jeu.
Outils de gestion et rétro-planning.
La posture d'accompagnant, la relation aux pratiquants.
Connaissance sur la règle, son utilisation à fin de formation du joueur et du JAJ.
Connaissances sur les formes de jeu à mettre en œuvre, sur les règles à respecter.
Définir les contenus d'interventions pour accompagner les pratiquants.
Encadrer des pratiquants sur un temps d'opposition arbitré.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Quizz en ligne.
Apport de connaissances, partage d'expériences, travaux en groupe.
Evaluation pédagogique et observation.



DURÉE

25 heures
↳ 5 modules d'1/2 journée



TARIF

Bénévole ⇒ 100 €
Salarié ⇒ 300 €
+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

De novembre 2019 à février 2020

↳ Dates des modules par Comité en page suivante

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Charles LARIY – 06.80.22.20.35
6200000.clairy@ffhandball.net

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 🖥️

ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS

DATES DES MODULES SUR LE TERRITOIRES

EN LOIRE ATLANTIQUE

Référent ➔ **Fayssal SOUHIR**

A définir.

EN MAINE ET LOIRE

Référent ➔ **Bélaïd FIKRI**

A définir.

EN MAYENNE

Référent ➔ **Guillaume GUERIN**

- Samedi 9 novembre 2019
 - Samedi 16 novembre 2019
 - Dimanche 17 novembre 2019 à St Berthevin
 - Samedi 18 janvier 2020
 - Dimanche 19 janvier 2020 à La Baconnière
 - Dimanche 9 février 2020
- ☞ Tous les modules se dérouleront de 9h à 13h, le samedi à la Maison des Sports de Laval et le dimanche en gymnase.

EN SARTHE

Référent ➔ **Antony DENIAU**

- Samedi 9 novembre 2019
 - Dimanche 17 novembre 2019
 - Samedi 7 décembre 2019
 - Dimanche 8 décembre 2019
 - Samedi 18 janvier 2020
 - Dimanche 19 janvier 2020
- ☞ Tous les modules se dérouleront de 9h à 13h, le samedi à la Maison des Sports du Mans et le dimanche en gymnase.

EN VENDÉE

Référent ➔ **Gaël DORET**

A définir.

62-CF1M2 - ASSURER L'INTEGRITÉ ET LA SECURITÉ DES PRATIQUANTS

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant s'investir dans la gestion de son Club.

COMPETENCES VISEES

Faire respecter les règles du bien vivre ensemble (charte, règlement intérieur...).

Garantir la sécurité individuelle et collective sur et en dehors du terrain.

Aménager l'environnement permettant une pratique en sécurité.

Prévenir et gérer les situations dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée (Responsabilité civile et pénale).

Prévenir et gérer les conflits.

Agir en cas d'incidents/accidents/de comportement déviant.

CONTENUS DE FORMATION

Les outils et pratiques à utiliser pour instaurer pour un climat sain et serein.

La gestion de l'espace de jeu, des joueurs et du matériel pour se prémunir des risques liés à la pratique.

Le duel défenseur-attaquant.

L'environnement de la compétition, ses valeurs et ses déviances.

Prévenir, gérer et désamorcer les situations conflictuelles.

Assumer les fonctions de Dirigeants, Responsable de salle sur une compétition.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation à distance et en présentiel, débat collectif, vidéos.

Animation de séquences sur le terrain avec scénarios à problèmes.

Stabilisation sur les conduites à tenir.

Apport de connaissance / activité défensive et règle 8 + suivi d'une séquence animée par un "expert" sur le sujet.

Jeu de scénarios catastrophes + débat + apport sur obligation de surveillance et sécurité.



DURÉE

15 heures

↳ 2 modules d'1 journée



TARIF

Bénévole ⇒ 80 €

Salarié ⇒ 240 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➤ 11/12 janvier 2020

➤ 18/19 avril 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Sébastien DECHAMPS – 06.87.28.63.56
sebidechamps23@yahoo.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

CERTIFICAT 1

CONTRIBUER A L'ANIMATION SPORTIVE DE LA STRUCTURE

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant valider par une certification les compétences acquises en formation.

Etre en situation d'encadrement dans un Club.

Attester de sa présence aux deux modules de ce certificat, à savoir :

- CF1M1 – Accompagner les pratiquants
- CF1M2 – Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants

COMPETENCES ÉVALUÉES

Situer son rôle et sa mission au sein de la structure.

Organiser la mise en œuvre d'une activité de handball avant, pendant et après.

Utiliser efficacement les outils de gestion administrative d'une équipe en compétition.

Utiliser des ressources pédagogiques existantes pour animer des situations.

Garantir la sécurité individuelle et collective sur et en dehors du terrain.

Prévenir et gérer les situations dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée (responsabilité civile et pénale).

Agir en cas d'incidents / accidents / comportements déviants.

MODALITÉ DE L'ÉPREUVE

Entretien de 20 minutes, portant sur l'accueil, l'encadrement, l'animation.

Jury composé de deux évaluateurs.



DURÉE

Entretien de 20 minutes



TARIF

75 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ A définir.

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Christophe KNOCKAERT – 06.07.52.86.89

knockaertjc@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22

6200000.formation@ffhandball.net

👉 S'INSCRIRE EN LIGNE 🖥️

62-CF5/6M1 - ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRES ET DES ARBITRES/JOUEURS

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant s'investir dans une expérience d'encadrement.

COMPETENCES VISEES

Situer son rôle et son action dans le cadre du projet de l'école d'arbitrage.
Proposer des situations adaptées à la formation de l'arbitre dans le contexte de l'entraînement.
Développer la confiance de l'arbitre en l'encourageant dans ses prises de décision.
Mettre en place des situations de jeu favorisant l'apprentissage de l'arbitre par la compréhension du jeu, et la compréhension de la règle chez le joueur.
Construire des outils d'évaluation adaptés à la formation de l'arbitre.

CONTENUS DE FORMATION

Les différents acteurs autour du jeu et de la compétition et leurs interactions
Le duel entre défenseur et le porteur de balle dans le jeu autour (notion de cylindre).
Méthode de recherche / objectif / public et ressources disponibles.
Les indices à prélever pour lire et comprendre le jeu.
La relation manager-arbitre + joueur-arbitre-joueur ; communication et attitude des acteurs du jeu.
Situer sa prestation et son savoir-être dans les différents rôles (manager, arbitre, conseiller) ; communication positive.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Concevoir et se situer dans un schéma relationnel (joueurs, arbitres, ...).
Apport de connaissances + illustration vidéo. Travaux en groupe. Vidéo.
Entraînement sur situation d'opposition avec rotations des rôles.

 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 



DURÉE

10 heures

↳ 2 modules d'1/2 journée



TARIF

Bénévole ⇒ 40 €

Salarié ⇒ 120 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

⇒ 11/12 janvier 2020

⇒ 28/29 mars 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Coralie COCHARD – 06.08.30.43.59
6200000.cochard@ffhandball.net

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

62-CF5M2 - ENTRAÎNER DES ADULTES

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant développer des compétences d'entraîneur.

Accompagner régulièrement une équipe à l'entraînement et/ou en managéral.

Avoir déjà suivi une première initiation à l'encadrement (ex Animateur de Handball ou attester du Module « Accompagner les pratiquants »).

COMPETENCES VISEES

Evaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs.

Construire et mettre en œuvre des entraînements respectant les notions de progressivité.

Intégrer dans les séances des temps de préparation physique.

Proposer des situations de motricité générale et spécifique adaptées

Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques.

Générer, maintenir du dynamisme et proposer des alternances dans la séance.

Observer, analyser les performances de son équipe permettant le progrès des joueurs et de l'équipe.

Prendre en compte le gardien de but et proposer des contenus adaptés.

Communiquer à ses joueurs des éléments pertinents sur le jeu de son équipe et des adversaires.

Prendre en compte la dimension arbitrale de l'activité.

CONTENUS DE FORMATION

La construction et l'animation de la séance, le traitement des contenus / objectifs, les types de séquences.

Managéral, gestion des ressources, dialectique attaque/défense.

Relation manager- arbitre-joueur.

Projet de jeu de l'équipe.

Articuler entraînement et projet de jeu.

Méthodologie de travail : observer, analyser, fixer des objectifs.

Managéral, gestion des ressources, dialectique attaque/défense.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Observer un entraîneur référent sur 2 séances et sur 2 rencontres + débriefing.

Concevoir un projet de jeu pour son équipe.

Préparer 2 séances illustrant le projet de jeu (1 Attaque + 1 Défense).

Utiliser une fiche observation / attaque + défense lors des suivis de match + synthèse - analyse - proposition objectifs court terme.



DURÉE

80 heures

↳ 6 modules

↳ Travail à distance



TARIF

Bénévole ⇒ 320 €

Salarié ⇒ 960 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ 23/24 novembre 2019

➔ 7/8 décembre 2019

➔ 21/22 décembre 2019

➔ 18/19 avril 2020

➔ Mises en situation

entre janvier à avril 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-René RAGON – 06. 24.16.02.95

Jr.ragon@pvhb.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22

6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

CERTIFICAT 5 - ENTRAÎNER DES ADULTES EN COMPÉTITION

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant valider par une certification les compétences acquises en formation.

Etre en situation d'encadrement d'une équipe adulte de niveau Territorial, dans son Club.

Attester de sa présence aux deux modules de ce certificat, à savoir :

- CF5/6M1 – Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs
- CF5M2 – Entraîner des Adultes

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Situer son rôle et sa mission au sein de la structure.

Organiser la mise en œuvre d'une activité de handball avant, pendant et après.

Utiliser efficacement les outils de gestion administrative d'une équipe en compétition.

Utiliser des ressources pédagogiques existantes pour animer des situations.

Garantir la sécurité individuelle et collective sur et en dehors du terrain.

Prévenir et gérer les situations dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée (responsabilité civile et pénale).

Agir en cas d'incidents / accidents / comportements déviants.

MODALITÉ DE L'ÉPREUVE

Adresser au jury, un mois avant l'épreuve, un dossier formalisant le **projet de jeu** de son groupe, ainsi **qu'un cycle de 6 séances**.

Entretien de **30 minutes au maximum** en présence de 2 évaluateurs, afin présenter une analyse (10 minutes maximum) et de répondre aux questions du jury (20 minutes maximum).



DURÉE

Entretien de 30 minutes



TARIF

150 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ A définir.

➔ **S'INSCRIRE EN LIGNE**

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Christophe KNOCKAERT – 06.07.52.86.89
knockaertjc@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

62-CF6M3 - ENTRAÎNER DES JEUNES

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant développer des compétences d'entraîneur. Accompagner régulièrement une équipe à l'entraînement.

Avoir déjà suivi une première initiation à l'encadrement (ex Animateur de Handball ou attester du Module « Accompagner les pratiquants »).

COMPETENCES VISEES

Evaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs.
 Construire et mettre en œuvre des entraînements.
 Proposer des situations de motricité générale et spécifique adaptées.
 Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques.
 Générer, maintenir du dynamisme et proposer des alternances dans la séance.
 Sensibiliser les jeunes joueurs au poste de gardien de but.
 Créer et entretenir un climat motivationnel.
 Valoriser au sein du club, comme à l'extérieur, l'implication des acteurs.
 Utiliser les critères de détection des joueurs potentiels et les proposer aux instances territoriales.

CONTENUS DE FORMATION

Les observables du jeu et les outils pour observer.
 Trame du managérat à l'entraînement.
 Principes de la communication en compétition (briefing / débriefing) + créer de la cohésion.
 Construction de séance. Notion de projet de jeu avec rôles et tâches des joueurs
 Méthodologie de construction et recherche documentaire.
 Les filières énergétiques, le renforcement musculaire.
 Mesurer l'écart entre détection départementale et compétition régionale.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentiel sur site pendant les journées de détection.
 Analyse quantitative / vidéo + synthèse et proposition objectifs de travail.
 Manager son équipe en compétition dans le club.
 Animation de séquences sur le terrain.



DURÉE

80 heures

↪ 3 modules 2 à 3 jours
 ↪ 3 regroupements en lien avec l'ETD



TARIF

Bénévole ⇨ 320 €

Salarié ⇨ 960 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ 22/23 octobre 2019 à St Sébastien/Loire

➔ 19/20/21 février 2020 à La Flèche

➔ 17/18/19 avril 2020 à Segré

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Guillaume GUERIN – 06.75.03.91.96
gguerin707@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

CERTIFICAT 6 - ENTRAÎNER DES JEUNES EN COMPÉTITION

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant valider par une certification les compétences acquises en formation.

Etre en situation d'encadrement d'une équipe jeune de niveau Territorial, dans son Club.

Attester de sa présence aux deux modules de ce certificat, à savoir :

- CF5/6M1 – Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs
- CF6M3 – Entraîner des Jeunes

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Mettre en place des situations de jeu favorisant la compréhension de la règle chez le joueur.

Evaluer le niveau de pratique et les compétences des joueurs.

Définir des objectifs sportifs et éducatifs et les faire partager

Construire et mettre en œuvre des entraînements respectant les notions de progressivité.

Intégrer dans ses séances des temps de préparation physique.

Proposer des situations de motricité générale spécifique adaptées.

Construire sa séance en utilisant différentes ressources pédagogiques.

Générer, maintenir du dynamisme et proposer des alternances dans la séance

Veiller au respect de l'intégrité physique des pratiquants lors des situations.

Utiliser les règlements et l'aménagement du milieu pour favoriser l'apprentissage

Mettre en œuvre des situations de duel GB/tireur adaptées au niveau de jeu.

Se situer dans la filière de détection et de formation fédérale.

MODALITÉ DE L'ÉPREUVE

Adresser au jury, un mois avant l'épreuve, un **dossier formalisant un cycle de formation de 6 séances** pour un collectif de jeunes.

Animation d'une séance de 60 minutes en structure, extraite du cycle de formation, suivi d'un **entretien de 30 minutes** au maximum en présence de 2 évaluateurs.



DURÉE

Animation de séance de 60'
Entretien de 30'



TARIF

150 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ Non encore définie.

 **S'INSCRIRE EN LIGNE** 

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Christophe KNOCKAERT – 06.07.52.86.89
knockaertjc@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

RECYCLER SON ANCIEN DIPLOME

PREREQUIS

Tout licencié titulaire du niveau **Animateur de Handball** ou **Entraîneur Région**, souhaitant actualiser son diplôme fédéral arrivé en fin de validité, afin de demander une équivalence dans la nouvelle architecture des formations.

COMPETENCES VISEES

Accompagner une équipe en compétition.
Accompagner un Entraîneur pour l'animation d'une séance.

CONTENUS DE FORMATION

Les outils liés à l'animation de séance.
Les fondamentaux du managéral.
La fonction d'accompagnateur.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentiel sur site pendant les journées Intercomités.
Observations et échanges avec les formateurs.



DURÉE

15 heures sur un week-end



TARIF

Bénévole ⇒ 100 €

Salarié ⇒ 200 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement).

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

⇒ 30/1^{er} décembre 2019 à Ligné

⇒ 18/19 avril 2020 à Segré

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 🖥️

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

MADEC Jean-Philippe – 06.15.46.83.41
madecjph@orange.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

STRUCTURER

Participer à l'élaboration et la
gestion du projet associatif

Valoriser et promouvoir
les activités

Officiel Table de Marque

Certificat 2
*Contribuer au fonctionnement
de la structure*

62-CF2M1 - PARTICIPER A L'ÉLABORATION ET LA GESTION DU PROJET ASSOCIATIF

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant s'investir dans la gestion de son Club.

COMPETENCES VISEES

Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation).

Se référer aux textes règlementaires (loi 1901, code du sport, règlements fédéraux, responsabilité civile et pénale) et les appliquer dans le cadre de sa structure.

Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs (Webmail, Gest'hand...).

Prendre la parole avec aisance et argumenter ses choix.

Utiliser les NTIC pour rédiger son projet

Elaborer un budget simple, un dossier de subvention. Nouer des partenariats avec des acteurs de son environnement.

Identifier et impliquer des bénévoles au service de son projet.

CONTENUS DE FORMATION

La méthodologie de projet.

L'environnement règlementaire de la vie associative.

Les outils fédéraux et leurs applications au service du projet du club.

Organisation de réunion de travail dans le club.

Le financement et la gestion financière d'un club.

La culture de l'engagement, comment la développer et la susciter ?

Présenter une action de son projet, s'approprier une démarche de présentation.

Réalisation de l'action en club.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apport de connaissances / Travaux en groupe / Partage d'expérience / Jeux de rôles

Réaliser en structure une action et rédiger un compte-rendu de celle-ci.



DURÉE

20 heures

↳ 3 modules



TARIF

Bénévole ⇒ 80 €

Salarié ⇒ 240 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ **16 novembre 2019**

➔ **25 janvier 2020**

➔ **7 mars 2020**

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Sylvain FERCHAUD – 02.40.46.00.39
6244000.sferchaud@ffhandball.net

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

62-CF2M1 - VALORISER ET PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant s'investir dans la gestion de son Club.

COMPETENCES VISEES

Se situer dans son environnement et cibler les interlocuteurs privilégiés.
Contribuer à la conception et à la conduite d'actions de développement, évènementielles ou de promotion.
Rendre compte des résultats des projets et des actions.
Prospecter de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières.
Proposer ses activités et services aux différents partenaires de son environnement pour capter de nouveaux publics.
Créer et diffuser des outils de communication pour promouvoir ses projets.
Valoriser les actions par les réseaux sociaux.

CONTENUS DE FORMATION

Identifier son environnement par rapport à son club avec ses interlocuteurs (interne-externe).
Construction de projet. Champs d'application et d'action.
Savoir faire des bilans quantitatifs et qualitatifs. Budget et retour sur investissement.
Démarcher via des outils de communication et dossier de presse.
Aspect commercial et techniques + identification de partenaires + mission du salarié sur axe de développement.
Outils de communication à disposition. Formation numérique.
Valoriser les actions et les résultats via des objectifs + communication interne et externe.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Construction + bilan d'un projet - Apport de connaissance.
Etude d'un cas - Partage d'expérience + travaux en groupe.
Réalisation de projet et communication mise en place. Compte rendu.



DURÉE

20 heures

↳ 3 modules



TARIF

Bénévole ⇒ 80 €

Salarié ⇒ 240 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ **A définir**

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Sébastien DECHAMPS – 06.87.28.63.56
sebidechamps23@yahoo.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

CERTIFICAT 2

CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant valider par une certification les compétences acquises en formation.

Attester de sa présence aux deux modules de ce certificat, à savoir :

- CF2M1 – Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif
- CF2M2 – Valoriser et promouvoir les activités

COMPETENCES ÉVALUÉES

Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs.

Se référer aux textes réglementaires (loi 1901, code du sport, règlements fédéraux, responsabilité civile et pénale) et de les appliquer dans le cadre de sa structure.

Réaliser une action en s'appuyant sur la méthodologie de projet.

Elaborer un budget simple.

Prendre la parole avec aisance et argumenter ses choix.

Nouer des partenariats avec des acteurs de son environnement.

Contribuer à la conception et la conduite d'actions de développement, évènementielles ou de promotion.

Créer et diffuser des outils de communication pour promouvoir ses projets.

MODALITE DE L'ÉPREUVE

Présentation d'une action en lien avec le projet associatif (10' maximum) suivi d'un entretien de 15 minutes portant sur sa mise en œuvre.

Jury composé de 2 évaluateurs.



DURÉE

Entretien de 15 minutes



TARIF

75 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ A définir

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Christophe KNOCKAERT – 06.07.52.86.89
knockaertjc@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 S'INSCRIRE EN LIGNE 🖥️

QUALIFICATION – OFFICIEL DE TABLE DE MARQUE D'UN CLUB NATIONAL

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans.
Avoir déjà tenu une table de marque : feuille de match et feuille de table électronique.

COMPETENCES VISEES

Assurer les rôles et missions de chronométreur et de secrétaire de table au cours de compétitions de niveau national.
Connaître les règles du jeu en lien avec l'activité d'une table de marque (carton vert, exclusion, arrêt du temps, ...).
Suivre une rencontre à partir de la feuille de table électronique.
Communiquer avec les arbitres.

CONTENUS DE FORMATION

Les règlements fédéraux liés au déroulement d'une rencontre, d'un championnat.
Les rôles et missions du chronométreur et du secrétaire de table.
Les différents outils fédéraux de gestion d'une rencontre officielle.
La communication table de marque / arbitres.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques et cas pratiques.
Quiz en fin de session. Obtenir la note de 10/20 pour valider sa formation.

 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 



DURÉE

3h30

↳ 1 matinée de 9h à 12h30



TARIF

20 €



DATES

- ➔ 7 septembre 2019
- ➔ 28 septembre 2019
- ➔ 1^{er} février 2020 (si besoin)

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Luc DUPAU – 06.82.14.04.62
jldupau@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

ANIMER

Agir dans différents milieux

Baby Hand et Premiers Pas

Mini Hand et Hand à 4

Hand Fit / Sport Santé

Hand & Handicap

Certificat 3

Animer des pratiques éducatives

Certificat 4

Animer des pratiques sociales

62-CF3M1 - AGIR DANS DIFFERENTS MILIEUX SOCIO-EDUCATIFS ET SOCIETAUX

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant appréhender les différents contextes d'intervention.

COMPETENCES VISEES

Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif lié au milieu d'intervention.
Adapter le matériel pédagogique au contexte d'intervention.
Identifier et s'appuyer sur les acteurs clés du contexte d'intervention.

CONTENUS DE FORMATION

Les différents projets éducatifs, pédagogiques liés aux contextes d'intervention.
Les publics cibles – les conditions potentielles d'intervention – le matériel adapté.
Les structures et acteurs en lien avec le milieu d'intervention.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques, travaux de groupe.
Apports de connaissance en FOAD.



DURÉE

10 heures

↳ 2 modules



TARIF

Bénévole ⇒ 40 €

Salarié ⇒ 120 €

+ Frais annexes éventuels
(déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement
des frais de formation (coût
pédagogique + frais annexes)
par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ A définir.

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Sébastien DECHAMPS – 06.87.28.63.56
sebidechamps23@yahoo.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

62-CF3M2 - ANIMER LA PRATIQUE BABY HAND ET PREMIERS PAS

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant mettre en place un projet d'accueil de très jeune public (3 à 8 ans).

COMPETENCES VISEES

Mettre en place un projet de développement Babyhand ou Handball 1^{er} Pas, en lien avec la parentalité.

Produire et animer des séances Babyhand ou Handball 1^{er} Pas adaptées à l'environnement et aux enfants.

CONTENUS DE FORMATION

Le concept et les objectifs des pratiques Babyhand et Handball 1^{er} Pas.

Les caractéristiques des publics 3 – 5 ans et 6 – 8 ans.

La relation parent/enfant.

Les structures en lien avec la petite enfance.

Construction du projet.

Animation de séances.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Modules en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique. Visioconférence.

Formation à distance (production du projet).



DURÉE

40 heures

↳ 4 modules d'1 journée

↳ 2 intermodules



TARIF

Bénévole ⇒ 160 €

Salarié ⇒ 480 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

⇒ 7/8 décembre 2019

⇒ Intermodule 1 en Club
(Mise en situation)

⇒ 11/12 janvier 2020

⇒ Intermodule 2 en Club
(Mise en situation)

⇒ 8/9 février 2020

⇒ 7/8 mars 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Adeline LOPERA – 06.80.61.98.07

adeline.lopera@yahoo.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22

6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

62-CF3M3 - ANIMER LA PRATIQUE MINI HAND ET HAND A 4

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant mettre en place un projet d'accueil destiné au public concerné par l'activité mini-hand et hand à 4.

COMPETENCES VISEES

Mettre en place un projet de développement Minihand ou Hand à 4.
Produire et animer des séances Minihand et Hand à 4, adaptées à l'environnement et aux enfants.

CONTENUS DE FORMATION

Le concept et les objectifs des pratiques Minihand et Hand à 4
Les caractéristiques des publics visés.
La construction du projet.
Les animations de séances.
Les partenaires d'un projet Hand à 4 : les QPV, le milieu scolaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Modules en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique. Visioconférence.
Formation à distance (construction du projet).



DURÉE

40 heures

↳ 6 modules



TARIF

Bénévole ⇒ 160 €

Salarié ⇒ 480 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

- ➡ 16 ou 17 novembre 2019
- ➡ 30 nov. Ou 1^{er} décembre 2019
- ➡ 11 ou 12 janvier 2020
- ➡ 25 ou 26 janvier 2020
- ➡ 15 ou 16 février 2020
- ➡ 7 ou 8 mars 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Bélaïd FIKRI - 06 76 47 55 63
handballanjou49@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 🖥️

CERTIFICAT 3 - ANIMER DES PRATIQUES EDUCATIVES

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant valider par une certification les compétences acquises en formation.

Attester de sa présence aux trois modules de ce certificat, à savoir :

- CF3/4M1 – Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux
- CF3M2 – Animer la pratique Baby Hand et hand 1^{er} pas
- CF3M3 – Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4

COMPETENCES ÉVALUÉES

Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif du milieu.

Identifier et s'appuyer sur les acteurs clés du milieu.

Utiliser les orientations fédérales du concept de l'activité.

Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants.

Construire des séances adaptées à l'environnement et au développement du public.

Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques.

Utiliser des ateliers, situations et/ou règles pour développer intérêt et dynamisme.

MODALITE DE L'ÉPREUVE

Dossier à transmettre au jury un mois avant l'épreuve, portant sur un **cycle de 6 séances minimum** sur une activité et dans l'environnement de son choix.

Animation **d'une séance de 45 à 60 minutes, dans le Club du candidat**, avec au moins 8 pratiquants, suivi d'un **entretien de 30 minutes maximum**, permettant au candidat de justifier ses choix.

Jury composé de 2 évaluateurs.



DURÉE

**Dossier + Séance +
Entretien de 30 minutes**



TARIF

150 €

+ Frais annexes éventuels
(déplacements, restauration,
hébergement)

Possibilités de financement
des frais de formation (coût
pédagogique + frais annexes)
par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ **A définir**

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Christophe KNOCKAERT – 06.07.52.86.89
knockaertjc@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 **S'INSCRIRE EN LIGNE** 🖥️

62-CF4M2 - ANIMER LA PRATIQUE HANDFIT SPORT SANTE

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant mettre en place un projet d'accueil HandFit Sport Santé dans son Club.

COMPETENCES VISEES

Mettre en place un projet HandFit Sport Santé selon les directives de l'OMS.
Construire des séances HandFit adaptées à différents publics.
Créer un climat bienveillant favorisant le bien-être, le plaisir et le vivre ensemble.
Communication sur le handFit au sein et à l'extérieur du Club.

CONTENUS DE FORMATION

Le concept et les objectifs des pratiques HandFit et Sport Santé
Les caractéristiques du public visé.
La construction du projet.
Les animations de séances : les 5 phases d'une séance handFit.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Modules en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique. Visioconférence.
Formation à distance (construction du projet).



DURÉE

40 heures

↪ 6 modules

↪ 2 intermodules en Club



TARIF

Bénévole ⇒ 160 €

Salarié ⇒ 480 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

⇒ 18/19 janvier 2020

⇒ Intermodule n°1 en Club

⇒ 8/9 février 2020

⇒ 21/22 mars 2020

⇒ 4/5 avril 2020

⇒ 11/12 avril 2020

⇒ Intermodule n°2 en Club

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Benoist MENARD – 02 52 19 21 31
6272000.bmenard@ffhandball.net

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 📄

62-CF4M3 - ANIMER LA PRATIQUE HAND ET HANDICAP

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant mettre en place un projet d'accueil Hand & Handicap dans son Club.

COMPETENCES VISEES

Construire un projet hand et handicap en lien avec les directives de l'Etat, du mouvement sportif et les orientations fédérales.

Définir une stratégie de développement et proposer un programme d'actions au service du projet sport et handicap en cohérence avec le projet associatif.

Appliquer les conditions règlementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants.

Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques.

Proposer et adapter des exercices en fonction des besoins et des capacités du public.

Aider le pratiquant à évaluer ses progrès et ses difficultés

CONTENUS DE FORMATION

Connaissance du public déficient mental.

La construction du projet.

Les animations de séances, régulation, mode de transmission.

Connaissance du règlement.

Gestion autour de la rencontre (préparation des fauteuils, organisation des transports, ...)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Modules en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique. Visioconférence.

Formation à distance (construction du projet).



DURÉE

40 heures

↳ 6 modules

↳ 2 intermodules en Club



TARIF

Bénévole ⇒ 160 €

Salarié ⇒ 480 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ 18/19 janvier 2020

➔ Intermodule en Club

➔ 21/22 mars 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Emmanuelle GUYOMARCH – 06.22.50.11.33
e.guyomarch@wanadoo.fr

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 🖥️

CERTIFICAT 4 - ANIMER DES PRATIQUES SOCIALES

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +18 ans, souhaitant valider par une certification les compétences acquises en formation.

Attester de sa présence aux trois modules de ce certificat, à savoir :

- CF3/4M1 – Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux
- CF4M2 – Animer la pratique HandFit Sport Santé
- CF4M3 – Animer la pratique Hand & Handicap

COMPETENCES ÉVALUÉES

Adapter sa pratique et ses animations au projet éducatif du milieu.

Identifier et s'appuyer sur les acteurs clés du milieu.

Utiliser les directives de l'OMS et les orientations fédérales.

Appliquer les conditions réglementaires et matérielles de sécurité pour les pratiquants.

Construire des séances adaptées à l'environnement et au développement du public.

Construire sa séance en exploitant différentes ressources pédagogiques.

Utiliser des ateliers, situations et/ou règles pour développer intérêt et dynamisme.

MODALITE DE L'ÉPREUVE

Dossier à transmettre au jury un mois avant l'épreuve, portant sur une expérience d'une activité HandFit ou Handensemble.

Animation **d'une séance de 20 minutes, choisie par le jury, dans le Club du candidat**, suivie d'un **entretien de 30 minutes** maximum.

Jury composé de 2 évaluateurs.



DURÉE

**Dossier + Séance +
Entretien de 30 minutes**



TARIF

150 €

+ Frais annexes éventuels
(déplacements, restauration,
hébergement)

Possibilités de financement
des frais de formation (coût
pédagogique + frais annexes)
par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ **A définir**

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Jean-Christophe KNOCKAERT – 06.07.52.86.89
knockaertjc@gmail.com

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

👉 **S'INSCRIRE EN LIGNE** 🖥️

ARBITRER

Faire vivre une école d'arbitrage

Accompagner un arbitre en situation

Les Qualifications

Accompagnateur Ecole d'Arbitrage

Animateur Ecole d'Arbitrage

FAIRE VIVRE UNE ECOLE D'ARBITRAGE

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, encadrant ou souhaitant encadrer une école d'arbitrage dans son Club.

COMPETENCES VISEES

Préparer, organiser et encadrer des animations pédagogiques en direction des Juges Arbitres.

Motiver et fidéliser les personnes autour d'un projet valorisant l'arbitrage dans le club.

Evaluer, orienter et conseiller les arbitres dans leurs parcours de formation.

Mobiliser et développer des connaissances Handball dans le champ de l'arbitrage.

CONTENUS DE FORMATION

Les techniques de l'animation pédagogique.

Les caractéristiques des différents publics.

Les outils fédéraux en lien avec l'arbitrage.

Les principes fondamentaux du handball.

Le fonctionnement de son club / le cadre juridique et réglementaire de l'activité handball.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Modules en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique.



DURÉE

15 heures

↳ 1 module



TARIF

Bénévole ⇒ 60 €

Salarié ⇒ 180 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

➔ 30 et 1^{er} décembre 2020

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

Coralie COCHARD – 06.08.30.43.59
6200000.cochard@ffhandball.net

Assistante administrative :

Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net



[S'INSCRIRE EN LIGNE](#)



ACCOMPAGNER UN ARBITRE EN SITUATION

PREREQUIS

Etre licencié FFHandball de +16 ans, souhaitant accompagner les arbitres de son Club dans leur fonction.

COMPETENCES VISEES

Comprendre les caractéristiques du jeu.
Repérer les indicateurs pertinents pour construire son observation.
Positionner le niveau de performance du Juge Arbitre dans le continuum de formation.
Favoriser l'auto-évaluation des Juges Arbitres. Motiver et encourager.
Situer son action dans le projet de formation de l'arbitre
Situer le niveau de performance du binôme par rapport au niveau de jeu.
Utiliser les outils fédéraux mis à disposition.

CONTENUS DE FORMATION

Analyser et évaluer un niveau de performance en compétition.
Conduire un entretien d'après match avec un objectif de progression.
Participer au continuum de formation des Juges Arbitres.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Modules en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mise en situation pratique.

 [S'INSCRIRE EN LIGNE](#) 



DURÉE

24 heures

 ... modules



TARIF

Bénévole ⇒ 60 €

Salarié ⇒ 180 €

+ Frais annexes éventuels (déplacements, restauration, hébergement)

Possibilités de financement des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes) par l'OPCO de Branche AFDAS



DATES

 **A définir**

Plus d'infos :

Coordonnateur de la Formation :

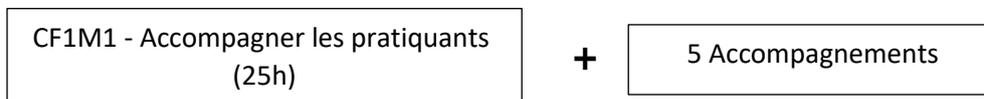
Coralie COCHARD – 06.08.30.43.59
6200000.cochard@ffhandball.net

Assistante administrative :

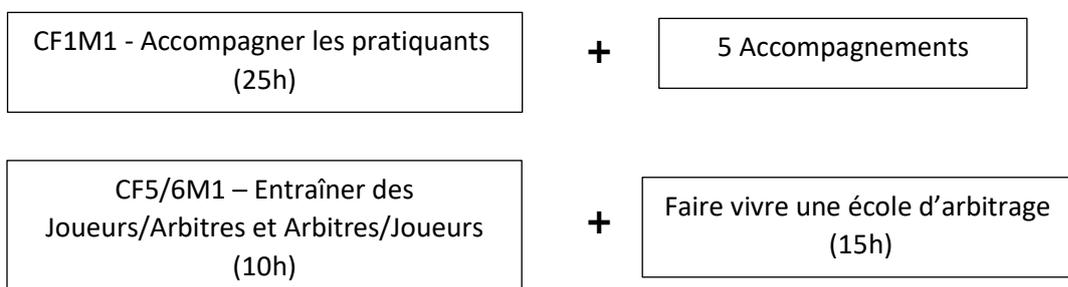
Nathalie CHEVET – 02.41.26.26.22
6200000.formation@ffhandball.net

LES QUALIFICATIONS DE L'ARBITRAGE

Accompagnateur Ecole d'Arbitrage – 25h

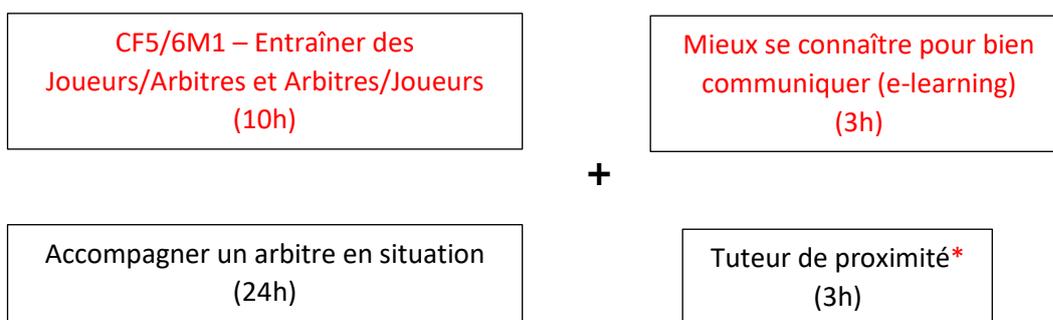


Animateur Ecole d'Arbitrage – 50h



Accompagnateur Territorial (ex Juge Superviseur) – 40h

Prérequis :

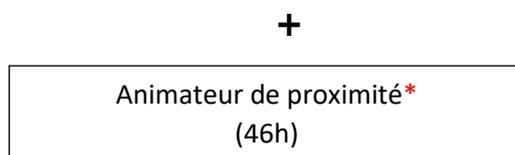


A partir de
2020/2021

* Métiers de la formation certificat Animateur de formation. Formation ouverte en 2020/2021.

Animateur Territorial – 86h

Prérequis : Accompagnateur Territorial (40h)



A partir de
2020/2021

* Métiers de la formation certificat Animateur de formation. Formation ouverte en 2020/2021.

LES ANNEXES

LES TARIFS

Tarifs – Septembre 2019, valables pour la saison sportive en cours.

TARIFS DES FORMATIONS REGROUPEES PAR CERTIFICAT			
Qualification : Participer à la vie associative d'une structure de Handball - 80h			
Module 1 :	Accompagner les Praticquants	300,00 €	100,00 €
Module 2 :	Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain	180,00 €	60,00 €
Certification 1 :	Contribuer à l'animation sportive de la structure	75,00 €	75,00 €
Module 1 :	Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif	240,00 €	80,00 €
Module 2 :	Valoriser et promouvoir les activités	240,00 €	80,00 €
Certification 2 :	Contribuer au fonctionnement de la structure	75,00 €	75,00 €
Qualification : Animer des pratiques socio-éducatives et sociétales - 170 h			
Module 1 :	Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux	120,00 €	40,00 €
Module 2 :	Animer la pratique Baby Hand & Hand 1 ^{er} Pas	480,00 €	160,00 €
Module 3 :	Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4	480,00 €	160,00 €
Certification 3 :	Animer des pratiques Educatives (M1-M2-M3)	150,00 €	150,00 €
Module 1 :	Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux	120,00 €	40,00 €
Module 2 :	Animer la pratique Handfit Sport Santé	480,00 €	160,00 €
Module 3 :	Animer la pratique Handensemble : Hand et Handicap	480,00 €	160,00 €
Certification 4 :	Animer des pratiques sociales (M1-M2-M3)	150,00 €	150,00 €
Qualification : Entraîner une équipe en compétition jusqu'au niveau régional - 170h			
Module 1 :	Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs	120,00 €	40,00 €
Module 2 :	Entraîner des adultes	960,00 €	320,00 €
Certification 5 :	Entraîner des Adultes en compétition (M1-M2)	75,00 €	75,00 €
Module 1 :	Entraîner des joueurs/arbitres et des Arbitres/joueurs	120,00 €	40,00 €
Module 3 :	Entraîner des jeunes	960,00 €	320,00 €
Certification 6 :	Entraîner des Jeunes en compétition (M1-M2)	150,00 €	150,00 €
Recyclage	Recyclage des anciennes formations (Animateur Handball/Entraîneur Rég.)	200,00 €	100,00 €
Evaluer une performance arbitrale	Evaluer une performance arbitrale	180,00 €	60,00 €
Faire vivre une école d'arbitrage	Faire vivre une école d'arbitrage	180,00 €	60,00 €
Accompagner les arbitres en situation	Accompagner les arbitres en situation	180,00 €	60,00 €
Officiel de Table	1 module de 3 heures	20,00 €	
Dirigeants	1 module de 3 heures	GRATUIT	

POUR FINANCER SA FORMATION

Vous êtes demandeur d'emploi, bénévole et licencié au sein d'un Club/Comité de Handball :

➔ Contactez Pôle Emploi (ou la Mission Locale pour les -26 ans), afin de connaître les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, ...).

Vous êtes salarié en dehors du domaine du sport, bénévole et licencié au sein d'un Club/Comité de Handball :

➔ Vous bénéficiez du tarif minoré. Vous pouvez financer votre formation en utilisant votre [Compte Personnel de Formation](#) (CPF).

Plus d'infos sur le site Mon Compte Activité en cliquant sur [ce lien](#).

Vous êtes salarié dans un Club, un Comité de Handball :

➔ Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par l'OPCO AFDAS, en constituant un dossier de « Demande de prise en charge » via le site de l'**AFDAS**.

☞ **Pour vous aider dans votre démarche, un tutoriel est à votre disposition, n'hésitez pas à le consulter.**



Une fois votre demande saisie, et si elle est acceptée :



1. L'AFDAS adresse au Club un accord de prise en charge
2. L'AFDAS adresse à l'ITFE un accord de financement au nom du stagiaire
3. En fin de formation, l'ITFE adresse la facture à l'AFDAS
4. L'AFDAS règle la facture auprès de l'ITFE

LE CPF – COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le CPF constitue un outil d'accès individuel à la formation professionnelle ouvert à tout actif. Attaché à une personne, il contient les droits de formation comptabilisés depuis le 1^{er} janvier 2019 en euros et non plus en heures (hors fonction publique).

Ces droits permettent au titulaire de financer des formations éligibles au CPF, pour la plupart sanctionnées par l'obtention d'une certification ou d'une qualification professionnelle.

La gestion du CPF est dorénavant confiée à la Caisse des Dépôts et Consignation, de l'inscription des titulaires jusqu'au paiement de leur formation. La CDC assurant le paiement direct auprès des organismes de formation.

Un site internet dédié, et une application mobile, seront disponibles fin novembre 2019, permettant à chacun de connaître ses droits acquis, de choisir une formation et de s'y inscrire.

☞ **Ci-dessous quelques vidéos pour plus d'infos ...**



PRISE EN CHARGE FINANCIERE D'UNE FORMATION

NOM PRENOM DU STAGIAIRE :

INTITULE DE LA FORMATION :

DATE DU STAGE/DES MODULES :

LIEU DU STAGE/DES MODULES :

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

PRISE EN CHARGE PAR LE CLUB

NOM DU CLUB :

Le club s'engage à réception de la facture, à régler les frais du stagiaire par chèque à 30 jours de la facturation.

Nom du signataire :

Fonction du signataire au sein du club :

Fait à :

Le :

Signature :

Cachet du club :

PRISE EN CHARGE PAR LE STAGIAIRE

Je soussigné, (nom prénom du stagiaire), m'engage, à réception de la facture, à régler l'intégralité des frais de formation (coût pédagogique + frais annexes d'hébergement et de repas).

Fait à :

Le :

Signature :

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la Ligue de Handball des Pays de la Loire, via l'ITFE. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions et modules de ce Guide des formations.

La signature du formulaire d'inscription emporte, pour le signataire et pour le stagiaire, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

La structure (ou le stagiaire) s'engage à retourner le formulaire d'inscription complet mis à disposition sur le site internet de la Ligue des Pays de la Loire.

Elle ou il le retourne, par voie électronique ou par voie postale, à l'adresse indiquée, avant la date limite d'inscription éventuelle, stipulée sur la fiche action de formation.

En fonction des besoins identifiés, une convention de formation professionnelle ou un contrat de formation, précisera l'intitulé, la nature, la durée, les effectifs, les modalités de réalisation de la prestation, de son déroulement et de sanction de la formation, le prix et ses modalités de paiement.

Des parcours de formation FOAD et périodes de tutorat pourront être associés.

3. CONVOCATION ET ATTESTATION DE STAGE

Une convocation est adressée à la structure et/ou au stagiaire directement 8 jours calendaires avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué, sous réserve du respect des dispositions précisées dans l'article 5.

Elle est envoyée à la structure ou au stagiaire accompagnée d'une attestation de présence.

4. TARIFS

Les tarifs indiqués sont des coûts unitaires nets de taxe (l'ITFE est exonéré de TVA selon l'article 262-ter1 du CGI). Ils comprennent les frais administratifs et pédagogiques (supports remis aux stagiaires inclus).

Des frais d'hébergement et de restauration (en pension complète et/ou en demi-pension) sont indiqués séparément pour certains modules, à titre indicatif pour les stagiaires intéressés par ces prestations.

5. FACTURE ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Toute facture est payable à 30 jours fin de mois.

Pour chaque formation :

- dans le cadre d'une action de formation financée par une personne morale : une facture lui est adressée ;
- dans le cadre d'une formation financée par une personne physique : un chèque du montant total de la formation est demandé lors de l'inscription et encaissé à l'issue de la formation ;

En cas de non-paiement intégral de la facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, l'ITFE se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

Toute formation initiée sera facturée dans sa totalité.

6. ORGANISME FINANCEUR (OPCO, Pôle Emploi, Région...)

En cas de prise en charge de la formation par un organisme financeur, la structure ou le stagiaire doit s'assurer de la bonne transmission à cet organisme des instructions nécessaires et reste en tout état de cause responsable du paiement.

La structure fait tout de même parvenir le règlement total de la formation à la Ligue de Handball des Pays de la Loire.

À l'issue de la formation, une ou les facture(s) au nom de la structure sera (seront) délivrée(s) par la Ligue de Handball des Pays de la Loire avec les pièces justificatives nécessaires (attestation de présence et convention de formation). La structure devra faire suivre ces pièces à l'AFDAS pour remboursement.

7. DÉBIT, ABANDON, INTERRUPTION

À l'initiative du stagiaire ou de la structure.

Toute annulation ou abandon doit être signalé auprès de l'ITFE par écrit.

Conformément à l'article L.6353-3 du Code du travail, dans le cadre d'un contrat signé entre une personne physique (le stagiaire qui entreprend une formation à titre individuel et à ses frais) et l'ITFE, le stagiaire peut se rétracter dans un délai de 10 jours à compter de la signature dudit contrat.

À défaut, le stagiaire sera facturé du montant total du coût de la formation.

Dans le cadre d'une convention de formation signée entre une personne morale et l'ITFE, la structure peut résilier jusqu'à 48h avant le début de la formation du stagiaire.

En cas d'annulation moins de 48 heures avant le début de la formation ou d'abandon de la formation, la structure sera facturée du montant total du coût de la formation. Les sommes ainsi facturées ne pourront être imputées par la structure sur sa participation légale à la formation professionnelle continue.

En cas d'annulation par suite de force majeure, les sommes facturées et encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un justificatif.

En cas d'abandon dû à une incapacité de poursuivre la formation, le stagiaire ou la structure sera facturé, après présentation d'un certificat médical, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

À l'initiative de l'ITFE.

L'ITFE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé.

L'ITFE s'engage alors à rembourser la totalité du prix de la formation versée (à l'exclusion de tout autre remboursement de quelque nature que ce soit) sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et/ou du stagiaire.

8. DISPOSITIONS DIVERSES

Les informations concernant le stagiaire et figurant sur le formulaire d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'ITFE.

Les documents mis à disposition du stagiaire demeurent la propriété exclusive de l'ITFE seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents.

En conséquence, le stagiaire s'engage à ne faire aucun usage susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de l'ITFE et s'engage à ne pas les divulguer à aucun tiers, sans autorisation expresse préalable de l'ITFE.

9. RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de son activité, l'ITFE a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile, lequel contrat peut être consulté au siège de l'ITFE.

10. DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

En cas de contestations ou différends sur l'exécution des présentes, les parties rechercheront avant tout une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés devant le tribunal d'Angers compétent.

NOS COORDONNEES



Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré

49 500 SEGRE EN ANJOU BLEU

☎ 02 41 26 26 22 – 6200000.formation@ffhandball.net

Numéro de SIRET 316 316 678 000 36

Numéro APE : 9312Z

Organisme de formation référencé sous le numéro 524903194 49. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le Pôle de Direction

- Référent 44 - Dominique BOUILLARD
- Référent 49 – Michel HOUBINE
- Référent 53 – Jean-Noël LECOSSIER
- Référent 72 – André GERBAUT
- Référent 85 – Vincent DE SINGLY
- Président de la Ligue – Serge LARCHER
- Président CTA – Alexis HUAULMÉ

Le Responsable Pédagogique de l'ITFE

- KNOCKAERT Jean-Christophe - 06 07 52 86 89 - knockaertjc@gmail.com – CTS des Pays de la Loire

La gestion administrative de l'ITFE

- PICHON Stévan – 06.08.30.43.66 – stevann.pichon@handballpaysdelaloire.fr - Directeur Admin. & Fin.
- CHEVET Nathalie – 02.41.26.26.22 - nathalie.chevet@handballpaysdelaloire.fr - Assistante Administrative
- CRUAULT Annita – 02.41.26.26.23 – annita.cruault@handballpaysdelaloire.fr – Comptabilité Fournisseurs
- MAZAN Marie – 02.41.26.26.29 – marie.mazan@handballpaysdelaloire.fr – Comptabilité Clients

L'Equipe de Formation

Les Conseillers Techniques Sportifs des Pays de la Loire

- BURGUIN David
- KNOCKAERT Jean-Christophe

Les Conseillers Techniques Fédéraux Ligue et Comités

- Ligue - COCHARD Coralie – 06 08 30 43 59 – 6200000.ccochard@ffhandball.net
- Ligue – LAIRY Charles – 06 80 22 20 35 – 6200000.clairy@ffhandball.net
- CD 44 – THETIOT Frédéric – 02 40 46 00 39 – 6244000.fthetiot@ffhandball.net
- CD 49 - FIKRI Bélaïd - 06 76 47 55 63 – handballanjou49@gmail.com
- CD 53 - GUYOMARCH Emmanuelle - 06 22 50 11 33 - e.guyomarch@wanadoo.fr
- CD 53 – GUERIN Guillaume – 06 75 03 91 96 – gguerin707@gmail.com
- CD 72 - DENIAU Antony - 06 29 17 65 34 – 6272000.adeniau@ffhandball.net
- CD 85 - DORET Gaël - 06 73 88 70 41 - ctf.hand85@maisonsportsvendee.com

Les Agents de Développement Sportifs des Comités

- CD 44 - FERCHAUD Sylvain – 02 40 46 00 39 – 6244000.sferchaud@ffhandball.net
- CD 49 - DABOUIIS Maxime – 02 41 79 49 66 – 6249000.mdabouis@ffhandball.net
- CD 72 - MENARD Benoist – 02 52 19 21 31 – 6272000.bmenard@ffhandball.net
- CD 85 - BREMAUD Thomas – 02 51 44 27 11 – 6285000.tbremaud@ffhandball.net

Les intervenants

- BERTHIAUX Jérémy
- CLEMENT Maël
- CONTRERAS Nathan
- DECHAMPS Sébastien
- DIABY Yadaly
- DUPAU Jean-Luc
- ERIAU Louis
- GIRARD Stéphane
- GUICHET Alain
- HUAULME Alexis
- LARUELLE Erick
- LE GUERN Tristan
- LOPERA Adeline
- MADEC Jean-Philippe
- MOREAUX Bernard
- MORISSE Kévin
- NOURRI Xavier
- RAGON Jean-René
- SOUHIR Fayssal
- SURIN Rémy

Liste non exhaustive, sans engagement de l'ITFE.

LES EQUIVALENCES

Seule la Fédération Française de Handball, étant propriétaire de ses diplômes, est habilitée à délivrer une équivalence.

En conséquence, il appartiendra à chacun de contacter la FFHandball via l'IFFE pour déposer un dossier.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'IFFE :

Fédération française de handball — Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi (IFFE)

Maison du Handball
1, rue Daniel Costantini
CS 90047
94 046 Créteil cedex

➔ Manhattan KOSTRESKI (Assistante Administrative) – 01. 56.70.73.33– m.kostreski@ffhandball.net

➔ Marie-Lu MANIJEAN (Assistante Administrative) -

➔ Stéphane DEBAT (Responsable Pédagogique de l'IFFE) – 07 76 74 00 66 - s.debat@ffhandball.net

TABLEAU DES EQUIVALENCES :

Je suis titulaire de : (ancien diplôme)	OBLIGATIONS	Je peux prétendre à : (nouveau diplôme)	Contact ?	Quoi et comment faire ?	Obtention
DES JEPS Mention HB + EFA	Être titulaire du diplôme requis	Titre II Mention « EP »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
DES JEPS Mention HB	Être titulaire du diplôme requis Avoir une expérience d'entraîneur autorisé durant 5 saisons en LNH et LFH	Titre II Mention « EP » Mention « EF »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
DES JEPS Mention HB + EFJ	Être titulaire du diplôme requis	Titre II Mention « EF »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
DES JEPS Mention HB	Être titulaire du diplôme requis Avoir une expérience d'entraîneur principal au sein d'une structure fédérale du PPF durant 3 saisons sportives.	Titre II Mention « EF »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
DES JEPS Mention HB et/ou BEES 2	Être titulaire des diplômes requis	Certificat du Titre II « Agir dans le contexte du sport et du handball professionnel »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande
BEES 2 + EFA	Être titulaire du diplôme requis Avoir une expérience d'entraîneur autorisé durant 5 saisons en LNH et LFH	Titre II Mention « EP » Mention « EF »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
BEES 2 + EFA		Titre II Mention « EP »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande

BEES 2 + EFJ		Titre II Mention « EF »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
TITRE II Mention Jeune et Adulte + Certificat Coordonnateur de Formation	Être titulaire des diplômes requis et du certificat en cours de validité	DES	DRJSCS	/	/
EFA + PSC1	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	Titre IV Mention « ET » + Certificat Titre III : « Performer » + Certificat Titre II : « Entraîneur Professionnel »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit + Délivrance du certificat de droit sur demande
EF J et/ou E + PSC1	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	Titre IV Mention « ET » + Certificats Titre III : « Former » + Certificat Titre II : « Entraîneur Formateur »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit + Délivrance du certificat de droit sur demande
DE JEPS SC option HB	Être titulaire du diplôme requis (A l'exception de l'obtention du diplôme par équivalence du BEES1 jusqu'à 2013)	Titre III	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
DE JEPS SC option HB + EFJ en cours de validité	Avoir une expérience d'entraîneur principal au sein d'une structure fédérale du PPF ou d'une équipe U18 de nationale durant 2 saisons dans les 5 dernières années	Titre III + Bloc de compétence du Titre II « EF »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande + Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande

DE JEPS SC option HB + EFA en cours de validité	Avoir une expérience d'entraîneur autorisé durant 3 saisons en LNH et LFH dans les 5 dernières années	Titre III + Bloc de compétence du Titre II « EP »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande + Délivrance du certificat de droit sur demande
TITRE III	Être titulaire des diplômes requis	UC1 UC2 UC 4 DE JEPS mention Handball	DRJSCS	/	/
TITRE III + Certificat « Formateur »	Être titulaire des diplômes requis	DE JEPS Mention handball	DRJSCS	/	/
BEES 1 HB	Être titulaire du diplôme requis Justifier d'une expérience professionnelle de coordination technique d'un club de national ou d'une structure fédérale du PPF durant 3 saisons sportives dans les 5 dernières années	Titre III	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande
BEES 1 HB	Être titulaire du diplôme requis	Titre IV Mention « ET » + Certificats Titre III : « Performer » « Former »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit + Délivrance des certificats sur demande
EIR A + PSC1	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe Adulte du plus haut niveau Régional ou national durant 3 saisons sportives durant les 5 dernières années	TITRE IV mention « ET » + Certificats Titre III : « PERFORMER »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du certificat de droit + Délivrance du certificat de droit sur demande

<p>EIR A + PSC1</p>	<p>Être titulaire des diplômes requis en cours de validité</p>	<p>Certificats du Titre IV « contribuer à l'animation sportive de la structure » + « Contribuer au fonctionnement de la structure » + Certificat « entrainer des Adultes » du Titre IV + Modules « entrainer des jeunes » du Titre IV + Module « Entrainer des joueurs arbitres et des arbitres joueurs » + Certificats Titre III : « Performer »</p> <p>Passer les épreuves certificatives du certificat « entrainer des jeunes » pour aller chercher la certification « ET » Titre IV</p>	<p>FFHB</p>	<p>Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE</p>	<p>Délivrance du certificat de droit + Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande + Délivrance du certificat de droit sur demande</p>
<p>EIR A + J/E + PSC1</p>	<p>Être titulaire des diplômes requis en cours de validité</p>	<p>Titre IV Mention « ET » + Certificats niv. III : « Performer » « Former » + Module « Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4 »</p>	<p>FFHB</p>	<p>Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE</p>	<p>Délivrance du diplôme de droit + Délivrance du certificat de droit sur demande</p>
<p>EIR J / E + PSC1</p>	<p>Être titulaire des diplômes requis en cours de validité Justifier d'une expérience professionnelle d'encadrement d'une équipe Adulte du plus haut niveau régional ou club de national durant 3 saisons sportives durant les 5 dernières années</p>	<p>TITRE IV mention « ET » + Certificats Titre III : « Former » + Module « Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4 »</p>	<p>FFHB</p>	<p>Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE</p>	<p>Délivrance du certificat de droit + Délivrance du certificat de droit sur demande</p>
<p>EIR J / E + PSC1</p>	<p>Être titulaire des diplômes requis en cours de validité</p>	<p>Certificats du Titre IV « contribuer à l'animation sportive de la structure » + « Contribuer au fonctionnement de la structure » + Certificat « Entrainer des jeunes » + Module « Entrainer des joueurs arbitres et des arbitres joueurs » + Module « Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4 » + Certificats Titre III : « Former »</p> <p>Passer les épreuves certificatives du certificat adulte pour aller chercher la certification « ET » Titre IV</p>	<p>FFHB</p>	<p>Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE</p>	<p>Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande + certificat de droit + Délivrance du certificat de droit sur demande</p>

Je suis titulaire de : (ancien diplôme)	Obligations	Je peux prétendre à : (nouveau diplôme)	Contact ?	Quoi et comment faire ?	Obtention
BP JEPS ASC HB + ER en cours de validité	Être titulaire des diplômes requis	Titre IV Mention « ET » + Module « Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4 » + Module « Agir dans différents milieux sociaux éducatifs et sociétaux »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande + Délivrance des modules de droit sur demande
BP JEPS ASC HB	Être titulaire des diplômes requis Justifier d'une expérience professionnelle d'encadrement d'une équipe de Régional ou National durant 2 saisons sportives dans les 5 dernières années	Titre IV Mention « ET » + Module « Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4 » + Module « Agir dans différents milieux sociaux éducatifs et sociétaux »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du diplôme de droit sur demande + Délivrance des modules de droit sur demande
BP JEPS ASC HB	Être titulaire des diplômes requis	Certificats du Titre IV « Contribuer à l'animation sportive de la structure » + « Contribuer au fonctionnement de la structure » + Certificats entraîneur de Jeunes +	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande + Délivrance des modules de droit sur demande
		Module « entrainer des joueurs arbitres et des arbitres joueurs » + Module « Animer la pratique Mini Hand et Hand à 4 » + Module « Agir dans différents milieux sociaux éducatifs et sociétaux »			
BP JEPS APT	Être titulaire des diplômes requis	Certificats du Titre IV « Contribuer à l'animation sportive de la structure » + « Contribuer au fonctionnement de la structure »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande
ER	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe jeune ou adulte de niveau régional durant 2 saisons sportives pendant les 5 dernières années *Au regard de l'expérience, n'est qu'accordé qu'un seul certificat	Certificats du Titre IV « Contribuer à l'animation sportive de la structure » + « Contribuer au fonctionnement de la structure » + SOIT Certificat « entrainer des jeunes » SOIT « entrainer des adultes » + Module « entrainer des joueurs arbitres et des arbitres joueurs »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande
AHB	Être titulaire des diplômes requis en cours de validité	Certificats du Titre IV « Contribuer à l'animation sportive de la structure » + « Contribuer au fonctionnement de la structure »	FFHB	Retirer, remplir le dossier et le renvoyer à l'IFFE	Délivrance du bloc de compétence de droit sur demande
		+ « Contribuer au fonctionnement de la structure »			